

Champlitte-et-Le-Prélot et ses communes associées



Directeur de publication : Patrice Colinet
 Responsable de la rédaction : M. Gautheron
 Impression : Mairie

Bien vivre ensemble

L'association des donneurs de sang bénévoles du secteur de Gray fait appel à la générosité des Chantinois et habitants des villages alentours à l'occasion de la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **mercredi 13 novembre de 15h30 à 19h30 à la salle des fêtes du bourg**.

Chaque année, grâce aux dons, on peut soigner environ un million de patients, ce qui nécessite 10000 dons.

Un don de sang permet de soigner trois malades : plasma, globules rouges, plaquettes. Sait-on qu'il n'est pas possible de créer du sang en laboratoire ? Ce qui implique qu'il faut du sang humain et donc des donneurs et des donneuses.

Tous les jours en Bourgogne Franche-Comté il faut 600 dons pour maintenir le niveau des stocks. Pour donner son sang il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser plus de 50 kg
- Être en bonne santé
- Se munir d'une pièce d'identité avec photo.

À Champlitte 3 collectes sont organisées annuellement. Il est recommandé de s'inscrire pour un rendez-vous. : mon-rdv-dondusang.fr ou 03 81 61 85 28

En raison de la limite d'âge, l'effectif des donneurs a beaucoup baissé ces dernières années, il s'avère nécessaire de faire appel aux jeunes et aux nouveaux pour maintenir ou augmenter une collecte aux alentours de 40-45 donneurs.

Après votre don l'équipe des bénévoles se fait un plaisir de vous reconforter avec sandwiches, gaufres, gâteaux, fruits et boissons variés.

Merci aux donneurs et futurs donneurs, merci à l'équipe chanitoise pour son engagement !



Ordures ménagères et tri sélectif :

Lors du dernier conseil communautaire du 24 septembre 2024 le rapport annuel sur le prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets a été présenté.

Globalement, au niveau de la CC4R :

Ø Le tonnage des ordures ménagères (bac vert) a diminué (826,02 tonnes en 2023 contre 830,60 tonnes en 2022). Toutefois la moyenne par habitant (85 kg/habitant) ne progresse pas favorablement.

Ø Le tonnage de collecte sélective (bac jaune) est également en diminution (637,59 tonnes en 2023 contre 675,24 tonnes en 2022) représentant une moyenne par habitant de 65,7 kg en 2023 contre 69,17 kg en 2022 ;

Ø L'activité de la déchetterie de Champlitte est également en progression, tant sur le tonnage (664,45 tonnes en 2023 contre 651,84 tonnes en 2022) que sur la fréquentation.

<https://communaute.4rivieres.fr/magazine--b6iV7TDp77Qgog12.html>

Au regard de ce rapport annuel peut-être est-il bon de rappeler que nous devons, tous, toujours faire un effort pour le tri sélectif afin de progresser dans ce domaine et éviter l'augmentation du taux de rejet qui conditionne le montant de la redevance incitative. Le calendrier annuel, remis à chaque foyer, précise le fonctionnement global des diverses collectes et du tri par catégorie.

L'équipe municipale compte sur votre civisme.



Espace France Services :

Système d'Information sur les Armes
 Espace Détenus

- Vous êtes **détenteurs d'armes** ou vous en avez bénéficié suite à une succession, vous devez les enregistrer en ligne. L'enregistrement ne se fait plus par le biais de la Préfecture. Désormais c'est sur le site SIA (Système d'Informations sur les Armes), il faudra vous munir de votre permis de chasse, la facture de l'arme pour avoir toutes ses spécificités, carte d'identité, adresse mail. Appelez France Services pour prendre un rendez-vous, 03 84 31 00 75.
- **La taxe d'habitation** perdue pour les résidences secondaires, pensez à mettre à jour vos biens mobiliers sur le site internet des Impôts, à chaque arrivée ou départ de locataires ou de période inhabitée, pour que le calcul de cet impôt soit le plus juste ou encore en cas de vente.
- En cours d'année, pensez à mettre à jour le **taux PAS (prélèvement à la source)** en cas de naissance, séparation, départ retraite, décès, cela évitera des prélèvements ou un reste à payer trop élevés.
- Pour **les impôts**, en plus de prendre rendez-vous avec France Services, apportez votre dernière déclaration et votre dernier avis d'imposition, votre mot de passe associés à votre compte impôts, ou vos identifiants et mot de passe France Connect (via Ameli, MSA, France identité ou identité numérique de la Poste) et votre portable en cas de contrôle de sécurité.

Informations :

- **Maison Âges & Vie** 6 et 8 rue Tiers Gauthier à Champlitte : Portes Ouvertes le **mercredi 9 octobre de 9h à 17h**.
- **Jeudi 10 octobre - 18 h : Conseil municipal à Neuville-Les-Champlitte à la salle communale**
- **Lundi 14 octobre** à la salle polyvalente de 17 h à 18 h 30 : Chers habitants, vous êtes conviés à un **atelier participatif** pour échanger sur le règlement du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) qui est un outil de gestion des sites patrimoniaux remarquables. (Notre commune étant classée SPR). Cette rencontre sera animée par le bureau d'études en charge de l'écriture du règlement. Merci de noter ce rendez-vous, sur réservation (auprès de Julia 06 71 82 51 51), à l'issue duquel le verre de l'amitié vous sera offert.
- **Affouages 2024/2025: les inscriptions pour la campagne d'affouages sont ouvertes jusqu'au 1er novembre 2024.**

- En mairie de Champlitte pour Champlitte, Champlitte-La-Ville et Margilley

- Après des maires délégués pour les autres communes associées (Montarlot/Neuville/Leffond et Frettes).

- Pour tous **travaux** sur votre propriété, pensez à faire une déclaration de travaux ou demande de permis de construire, renseignez-vous en mairie au service de l'urbanisme secretariat@mairie-champlitte.fr
- **Fermeture exceptionnelle des déchetteries** : vendredi 1er novembre et samedi 2 novembre 2024.

- Enedis : il est porté à la connaissance des habitants que les travaux d'élagage, abattage et débroussaillage aux abords des réseaux haute-tension sont entrepris jusqu'au 31/12/2024.

L'école et la nouvelle année scolaire 2024/2025

La rentrée à l'école primaire "Frida Kahlo" s'est très bien déroulée.



107 élèves sont scolarisés dans l'établissement, ils sont répartis en 5 classes.

Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvent 2 classes maternelles : Virginie Bellet-Brissaud, directrice d'école et Lucie Fritsch qui assure la décharge de direction, aidées par Nathalie Sanz, ATSEM, enseignent en petite et moyenne sections ; Marine Raillard et son ATSEM Martine Bernier ont en charge les moyenne et grande sections.

Au 1er étage, sont situées les classes élémentaires : Anne Chapusot gère les élèves de CP et CE1 ; Charline Marelet a en charge la classe de CE2/CM1 ; les élèves de CM1/CM2 ont pour enseignant David Grappotte. Deux personnes complètent cette équipe éducative : Marie-Agnès Cordier, AESH qui apporte son aide à des élèves en situation de handicap et Sandrine Barthélémy, employée communale chargée de l'entretien des locaux.

Lundi 9 septembre, Patrice Colinet, Maire de Champlitte et sa 1ère adjointe, Martine Gautheron se sont rendus à l'école, pour leur habituelle visite de début d'année scolaire.



La Joie de Vivre et ses activités :

Des jeux de société les mercredis après-midi à l'espace Frida Kahlo ; Deux marches par semaine.

-L'une en mode « Chi va piano va sano » les jeudis matin
-L'autre plus sportive les vendredis.

Et aussi un ou deux repas dansant par an et des moments de convivialité autour de la galette des rois ou lors de rencontre avec d'autres clubs des environs.

Les cours d'informatique à la Joie de Vivre : dès le mardi 24 septembre, les membres de la section informatique de La Joie de Vivre se sont retrouvés à l'Espace Frida Kahlo. Ils sont prêts pour une nouvelle saison de découverte ou d'approfondissement de l'utilisation des logiciels gratuits de "libre-office".

Sous la houlette de Christian BOUDOT qui, comme les années précédentes va partager ses connaissances ; traitement de texte, tableur, travail sur les photos et les images n'auront bientôt, plus de secrets pour eux.

Ils pourront réaliser des calendriers, des affiches, des cartes de vœux et surtout mieux maîtriser l'informatique, cet outil qui prend de plus en plus de place dans nos vies de tous les jours.

Retrouvez la Joie de Vivre sur son blog : <https://la-joie-de-vivre.blog4ever.com>



Après la période estivale, nous reprenons nos articles « **A la découverte des acteurs économiques de notre commune** » et c'est une entreprise Chantilloise bien connue qui sera à l'honneur de ce Trait d'Union d'octobre 2024.

Un peu d'histoire : Bien que l'existence de l'entreprise remonte au début du XIXème siècle, la véritable histoire de **CHANITEC** débute en 1963 avec Paul DEBELFORT (ancien fabricant de poix) qui s'associe avec M. DURAND pour créer une société de découpage et emboutissage appelée Engima. Après diverses péripéties, l'usine prendra le nom de DEMO et c'est en 1984 qu'elle deviendra « **CHANITEC** » sous la direction de M. STEIN. En 1992, c'est M. CANOVA père qui en devient propriétaire au groupe CAMECA qui comprend une unité en Meuse et une autre à Nogent.

Sur 4000 m², l'activité de **CHANITEC** est la découpe et l'emboutissage de pièces en acier ou en inox destinées à différents marchés avec une prépondérance pour l'agriculture (avec des clients comme John Deere ou Kuhn. **CHANITEC** transforme environ 600 tonnes d'acier par an avec des séries pouvant atteindre 30000 pièces par mois. La matière première se présente sous forme de bandes de tôle enroulées acquises auprès d'intermédiaires industriels français ou espagnols. Les pièces obtenues sont destinées à différentes applications (machinisme agricole, ensemble mécano-soudés, chaudières, moteurs électriques, ... et sont livrées brutes ou électrozinguées (pour les protéger de la corrosion).

L'outil de production se compose d'une vingtaine de presses impressionnantes (de 30 à 400 tonnes), d'un centre de découpe laser flambant neuf (inauguré en 2022), d'une plieuse à commande numérique, ... Les outils de découpe et de pliage / emboutissage sont créés et fabriqués sur place dans un atelier dédié. L'effectif actuel est d'une dizaine de personnes, essentiellement issues de la commune et formées à leur métier par **CHANITEC**. En termes d'organisation, sous la direction de Frédéric CANOVA, l'entreprise est totalement autonome et intègre tous les services nécessaires à son bon fonctionnement (production, achats, ventes, paie, comptabilité, ressources humaines, ...).

Dans un contexte économique actuellement difficile, tous nos vœux accompagnent **CHANITEC**, remarquable entreprise de notre commune.

AGENDA - OCTOBRE 2024			
Date	Heure	Lieu	Organisé par
09/10/2024	9 h à 17 h	Tiers Gauthier	Âges et Vie
11/10/2024	16 h à 18 h	Bibliothèque	Mairie/CCAR
12/10/2024	14 h	Cour du château	Maison de Santé
12/10/2024	19 h	Salle polyvalente Frettes	Les Amis de Frettes
16/10/2024	15 h	Ancienne maternelle	Croix Rouge
19/10/2024	12 h	Salle polyvalente Montarfot	Montarfot Renouveau
19/10/2024	9 h 30	Les Petits Chatrons Champlitte	CEN
30/10/2024	15 h	Ancienne maternelle	Croix Rouge
02/11/2024	14 h à 18 h	Château et déambulation	Musée / Mairie / Amis des Musées / Champitte Patrimoine /Gang des Chiffonniers et OTAR

